



1. Caractéristiques du produit

- Détecteur de présence passif à infrarouge pour montage au plafond
- Zone de détection carrée 360° (jusqu'à 64 m²) pour une planification fiable et simple
- Commande automatique de l'éclairage avec régulation à lumière constante ou mode de commutation
- Régulation à lumière constante avec fonction de veille
- Éclairage dimmable en mode de commutation avec fonction de veille
- Mise en service aisée sans programmation d'adresses de groupes (broadcast DALI)
- Mesure de lumière mixte, appropriée pour des lampes fluorescentes (FL / PL / ESL), halogène, à incandescence et LED
- Calibrage de la mesure de luminosité
- Fonctionnement commutable en mode automatique ou semi-automatique
- Valeur de consigne de luminosité réglable en lux
- Fonction d'apprentissage par télécommande ou bouton-poussoir
- Temporisation à l'extinction automatique
- Réduction de la temporisation à l'extinction en cas de présence brève (présence de courte durée)
- Sensibilité de détection réglable
- Possibilité de raccordement d'un bouton-poussoir pour la variation et la commutation manuelles
- Comportement sélectionnable selon l'actionnement du bouton-poussoir
- Fonctionnalité de scènes
- Mise en service immédiate grâce aux préréglages en usine
- Réglage avec une extrême facilité du mode d'économie d'énergie avec la fonction « eco plus »
- Mode test pour vérifier le fonctionnement et la zone de détection
- Extension de la zone de détection par montage maître / esclave ou maître / maître
- Intégration dans le plafond dans un boîtier encastré
- Montage au plafond possible avec boîtier apparent (en option)
- Télécommande de l'utilisateur « theSenda S » (en option)
- Télécommande de gestion « SendaPro » (en option)
- Télécommande d'installation « theSenda P » (en option)

2. Sécurité



AVERTISSEMENT

Danger de mort, risque d'électrocution ou d'incendie !

➤ Le montage doit exclusivement être effectué par un électricien spécialisé !

- Les travaux à réaliser sur les installations électriques doivent être confiés exclusivement à des électriciens spécialisés ou à des personnes en formation placées sous la direction et la surveillance d'un électricien spécialisé respectant les règles électrotechniques !
- Lors des travaux sur les installations électriques, veiller à respecter toutes les directives de sécurité nationales en vigueur ! Mettre le câble hors tension avant de procéder au montage !
- L'appareil ne nécessite aucune maintenance. Les dégâts occasionnés par l'ouverture de l'appareil ou l'introduction d'objets de quelque nature que ce soit ne sont pas couverts par la garantie.

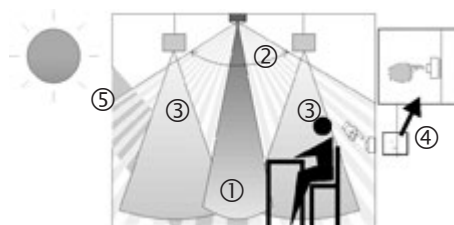
3. Utilisation conforme

Le détecteur de présence a été conçu pour une installation à l'intérieur. L'utilisation du détecteur de présence se limite exclusivement à l'usage défini par contrat entre le fabricant et l'utilisateur. Tout autre type d'utilisation est considéré comme non conforme à l'usage prévu. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages qui en résulteraient.

4. Fonction

Le détecteur de présence s'installe de préférence dans les environnements de bureau, les écoles et les corridors, mais il convient également aux zones résidentielles. Il permet de commander l'éclairage tout en offrant confort et efficacité énergétique. La commutation ou la régulation à lumière constante influence l'éclairage.

Description des fonctions

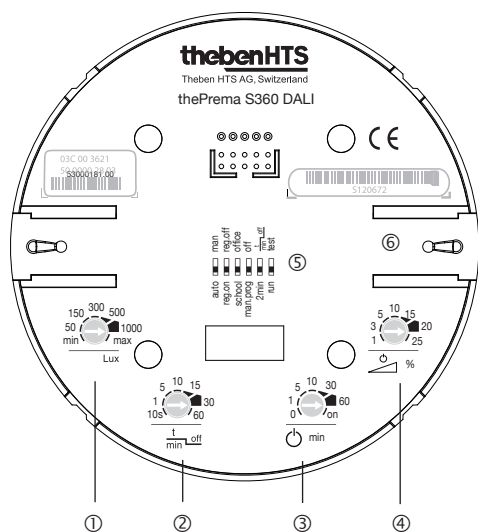


- ① Mesure de lumière mixte
- ② Détection de présence
- ③ Lumière artificielle
- ④ Bouton-poussoir pour la commande manuelle de l'éclairage
- ⑤ Lumière naturelle rasante

Réglages sur thePrema S360 DALI

- ① Valeur de consigne de luminosité (lux)
- ② Temporisation à l'extinction de la lumière
- ③ Délai de veille de la lumière
- ④ Valeur de la luminosité de veille
- ⑤ Interrupteur DIP :

DIP1	automatique / semi-automatique
DIP2	régulation à lumière constante : marche / arrêt
DIP3	comportement selon la commande manuelle forcée : school / office
DIP4	adaptation de la valeur de consigne de la luminosité via le bouton-poussoir : marche / arrêt
DIP5	présence de courte durée : marche / arrêt
DIP6	mode de fonctionnement : fonctionnement normal / test de la présence (test déambulatoire)



⑥ Verrouillage mécanique de sécurité

Canal de lumière A

L'éclairage est commandé par la présence et la luminosité. En cas de présence et de lumière naturelle insuffisante, l'interface DALI permet d'activer la lumière artificielle et de régler un niveau de luminosité constant. En cas de lumière naturelle suffisante ou d'absence, l'éclairage est désactivé via l'interface DALI.

Régulation à lumière constante (DIP2 : reg.on)

La régulation à lumière constante compense les fluctuations de la lumière naturelle par le réglage de la lumière artificielle. La luminosité totale est donc maintenue au niveau de luminosité souhaité. Lors de la mise en service, une valeur de consigne en lux est pré-réglée. Celle-ci s'applique à chaque activation de la lumière par le détecteur. Selon le type de fonction « school » ou « office », le détecteur de présence se comporte différemment après la variation manuelle par bouton-poussoir :

- Type de fonction « school » pour applications dans des salles de classe et de réunion :
 - La variation manuelle arrête la régulation à lumière constante.
 - L'éclairage est maintenu à la valeur variée tant qu'une présence est détectée (aucune influence de luminosité).
 - La désactivation et la réactivation renvoient au mode de régulation.

- Type de fonction « office » pour applications dans les bureaux individuels et paysagers :
 - La régulation à lumière constante reste activée à la nouvelle valeur de consigne de luminosité après la variation manuelle.
 - La nouvelle valeur de consigne de luminosité s'applique uniquement de manière temporaire.
 - La désactivation et la réactivation renvoient au mode de régulation avec la valeur de luminosité initialement programmée.

Mode de commutation (DIP2 : reg.off)

La commande de l'éclairage s'effectue uniquement en fonction de la présence lorsque la régulation à lumière constante est désactivée. Lors de la mise en service, la valeur de variation à l'activation est pré-réglée. Lors de l'activation, l'éclairage varie à la valeur réglée indépendamment de la lumière naturelle. Le bouton-poussoir permet de modifier l'intensité lumineuse durant la période de présence.

Veille (lumière d'orientation)

La fonction de veille sert de lumière d'orientation. L'éclairage est réglé sur la luminosité de veille (1 - 25 % de la puissance de la lampe) après expiration de la temporisation à l'extinction. Le temps de veille peut être réglé entre 0 s et 60 min ou en mode continu. Si la luminosité de la pièce dépasse la valeur de consigne de la luminosité, l'éclairage s'éteint. Si la luminosité de la pièce passe sous la valeur de consigne de la luminosité, l'éclairage commute automatiquement sur la luminosité de veille. En cas de ré-entrée dans la pièce, le détecteur revient automatiquement (mode automatique) ou après actionnement du bouton-poussoir (mode semi-automatique) à la valeur de consigne de la luminosité paramétrée.

La fonction de veille est également disponible en mode de commutation. À la place de la valeur de consigne de la luminosité, c'est la valeur de variation à l'activation qui est déterminante.

Temporisation à l'extinction

La temporisation minimale à l'extinction (10 s - 60 min) est réglable. Elle s'adapte automatiquement au comportement de l'utilisateur et peut augmenter automatiquement jusqu'à 30 min max. ou revenir à la durée minimale réglée. Pour les réglages ≤ 2 min ou ≥ 30 min, la temporisation à l'extinction reste inchangée à la valeur réglée. Si quelqu'un ne pénètre que brièvement dans une pièce jusqu'alors inoccupée et la quitte en l'espace de 30 s, l'éclairage s'éteint de façon anticipée après 2 min (présence de courte durée).

Commande par touches

La commutation ou la variation manuelle de l'éclairage peut s'effectuer à tout moment à l'aide d'un bouton-poussoir. Un appui court allume ou éteint la lumière, un appui long éclaircit ou assombrit l'éclairage. Le sens de variation se modifie à chaque pression de touche.

Si les personnes quittent la pièce (avant), l'éclairage s'éteint obligatoirement au bout de la temporisation à l'extinction réglée. Si la lumière artificielle est éteinte manuellement, l'éclairage reste éteint tant que des personnes sont présentes. Après expiration de la temporisation à l'extinction, l'éclairage commute de nouveau automatiquement.

Adaptations de la valeur de consigne de la luminosité avec le bouton-poussoir

Le réglage de la valeur de consigne de la luminosité peut être réalisé durant le fonctionnement à l'aide du bouton-poussoir. Le déblocage ou le blocage peut être réglé sur l'interrupteur DpIP, voir chapitre 8. Réglages. Le réglage s'effectue comme suit :

- Varier avec le bouton-poussoir à la valeur de consigne souhaitée
- Relâcher le bouton-poussoir
- Maintenir le bouton-poussoir enfoncé > 15 secondes, jusqu'à ce que l'éclairage clignote. (L'éclairage varie sur la valeur maximale ou minimale pendant cette durée). La nouvelle valeur de consigne est enregistrée de manière permanente !

En cas de mode de commutation (DIP2 : reg.off), la valeur de variation à l'activation est réglée à la place de la valeur de consigne de la luminosité.

Automatique ou semi-automatique

La commande d'éclairage du détecteur de présence s'effectue au choix de manière entièrement automatique, pour plus de confort, ou de manière semi-automatique, pour un fonctionnement plus économique. En mode « Automatique », l'éclairage s'allume et s'éteint automatiquement. En mode « semi-automatique », l'activation de l'éclairage doit toujours se faire à la main. La désactivation de l'éclairage est automatique.

Réglage des plus simples du mode d'économie d'énergie

En choisissant « eco » pour un comportement de commutation optimal ou « eco plus » pour une économie d'énergie maximale, l'utilisateur peut régler avec une extrême facilité le détecteur de présence en fonction de ses besoins.

5. Zone de détection

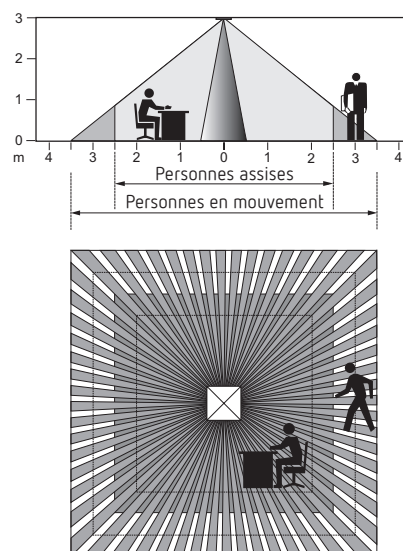
La zone de détection carrée du détecteur de présence garantit une planification fiable et simple. En montage parallèle, les zones de détection carrées permettent de couvrir entièrement la pièce. Tenir compte du fait que les personnes assises et en mouvement sont détectées dans des zones de dimensions différentes. La hauteur de montage recommandée se situe à 2,0 m – 3,0 m. Plus la hauteur de montage augmente, moins le détecteur de présence est sensible. À partir d'une hauteur de montage de 3 m, seuls les mouvements effectués debout sont détectés et les zones de détection de plusieurs détecteurs doivent se chevaucher dans les zones périphériques. La distance de détection diminue lorsque la température augmente.

Personnes assises :

Le détecteur de présence réagit de façon très sensible aux plus légers mouvements. Les données se réfèrent aux plus petits mouvements à hauteur de table (env. 0,80 m). À partir d'une hauteur de montage > 3 m, la sensibilité de détection diminue. Les mouvements doivent être prononcés pour être détectés de manière univoque.

Personnes en mouvement :

Exploitation de l'ensemble de la zone de détection.

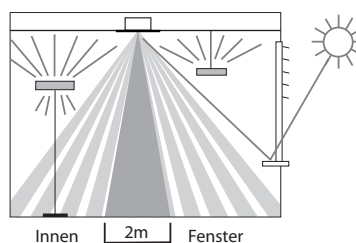


Hau- teur de montage	Personnes assises		Personnes en mouvement	
2,0 m	9 m ²	3,0 m x 3,0 m	20 m ²	4,5 m x 4,5 m ± 0,5 m
2,5 m	16 m ²	4,0 m x 4,0 m	36 m ²	6,0 m x 6,0 m ± 0,5 m
3,0 m	25 m ²	5,0 m x 5,0 m	49 m ²	7,0 m x 7,0 m ± 1,0 m
3,5 m	---		64 m ²	8,0 m x 8,0 m ± 1,0 m

Mesure de luminosité

Le détecteur de présence mesure la lumière artificielle et la lumière naturelle (angle d'ouverture : env. ± 30° chacun). L'emplacement de montage est utilisé comme référence du niveau d'éclairage. La mesure de luminosité peut être adaptée aux conditions de la pièce grâce au facteur de correction de pièce. La zone de mesure de luminosité représente un rectangle d'environ 2 x 3,5 m à hauteur de table. Le rayonnement direct influe sur la mesure de la lumière. Éviter de placer des lampadaires ou éclairages suspendus directement sous le détecteur.

- ① Lorsque la régulation à lumière constante (reg.off) est désactivée, la mesure de la luminosité est arrêtée.



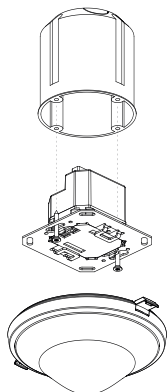
Lampes adaptées

Le détecteur de présence est conçu pour le fonctionnement de lampes fluorescentes, lampes fluorescentes compactes, lampes halogène, à incandescence et LED.

6. Montage

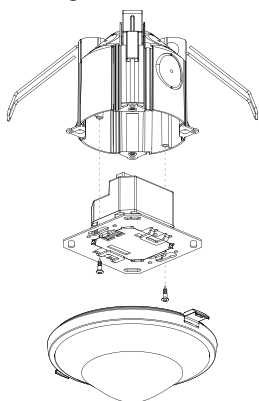
Montage encastré

Le montage encastré du détecteur de présence s'effectue sur un boîtier encastré standard, taille 1.



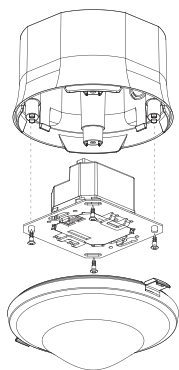
Montage intégré dans le plafond

Pour une intégration simplifiée du détecteur de présence dans le plafond, un boîtier intégré dans le plafond 73 A est disponible (voir accessoires). Celui-ci assure à la fois une décharge de traction et une protection anti-contact. Le diamètre de montage s'élève à 72 mm (diamètre de perçage 73 mm).



Montage apparent

Pour le montage apparent, il existe un boîtier apparent 110A, indice de protection IP 40 (voir accessoires).



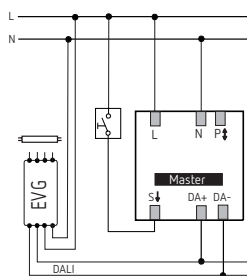
7. Raccordement

Selon l'application, les détecteurs de présence sont désignés comme maîtres ou comme esclaves ; il est question d'appareils identiques câblés différemment.

Il est possible de combiner plusieurs détecteurs de présence en tant que maître en montage unique, maître en montage parallèle ou maître-esclave en montage parallèle. Plusieurs boutons-poussoirs peuvent être branchés sur une même entrée de commande. Les boutons-poussoirs lumineux ne doivent être utilisés qu'avec un raccordement par conducteur neutre.

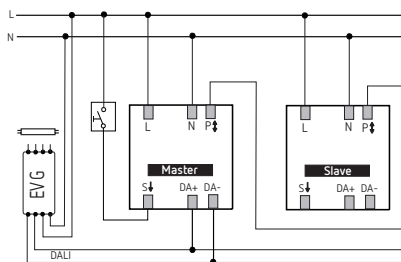
Montage simple

En montage simple, le détecteur de présence maître détecte la présence et la luminosité et commande l'éclairage.



Montage en parallèle maître-esclave

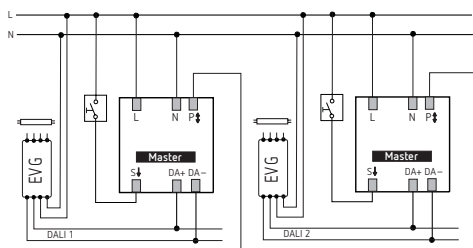
Si la zone de détection couverte par un seul détecteur de présence ne suffit pas (vastes pièces), il est possible de procéder à un montage en parallèle de jusqu'à 10 détecteurs en reliant les bornes P. Le détection de présence est ainsi possible par le biais de tous les détecteurs associés. Le maître mesure la luminosité, gère les boutons-poussoirs et commande l'éclairage. Tous les autres détecteurs sont utilisés comme esclaves. Ils se contentent de transmettre des informations concernant la présence.



- Mesure de la lumière uniquement via le maître
- Régler les paramètres uniquement via le maître
- Monter en parallèle 10 détecteurs au maximum
- Utiliser le conducteur externe avec la même phase pour tous les détecteurs

Montage en parallèle maître-maître (plusieurs groupes d'éclairage)

En montage parallèle, plusieurs maîtres peuvent également être utilisés. Chaque maître commande son groupe d'éclairage en fonction de sa propre mesure de luminosité. Les temps de temporisation et les seuils de luminosité sont paramétrés individuellement pour chaque maître. La présence reste détectée en commun par tous les autres détecteurs.



- Un maître par groupe d'éclairage effectue sa propre mesure de luminosité
- Régler le potentiomètre et l'interrupteur DIP pour chaque maître individuellement
- Monter en parallèle 10 détecteurs au maximum
- Utiliser le conducteur externe avec la même phase pour tous les détecteurs

8. Réglages

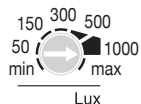
Les détecteurs de présence sont livrés avec un réglage de base qui leur permet de fonctionner immédiatement. Les prescriptions sont des valeurs indicatives. La télécommande de gestion « SendoPro 868-A » ou la télécommande d'installation « theSenda P » est disponible en option pour faciliter la mise en service. Elles permettent de procéder au réglage à distance. La télécommande « SendoPro 868-A » permet de consulter, d'adapter et d'optimiser les paramètres. La télécommande « theSenda P » permet uniquement d'adapter les paramètres. Les télécommandes sont donc utilisées comme une aide au réglage. Une sélection de paramètres modifiables est disponible pour l'adaptation avec la télécommande (voir chapitre « Paramètres via la télécommande »).

Réglages du canal de lumière A

Valeur de consigne de luminosité du potentiomètre « Lux »

- **Mode de fonctionnement régulation à lumière constante (reg.on)**

La valeur de consigne de la luminosité souhaitée peut être réglée à l'aide du potentiomètre Lux. La plage de réglage se situe entre 15 et 3 000 lux. Le réglage par défaut est 300 lux.



La télécommande de gestion permet de régler la valeur de consigne de la luminosité entre 5 et 3 000 lux. Les réglages suivants sont recommandés conformément à la norme EN 12464 :

- Zones de passage (aucun espace de travail) 150 lux
- Salles de classe 300 lux
- Espaces de travail (bureau, salle de réunion) 500 lux
- Activités demandant une importante concentration visuelle (laboratoire, dessin, ...) 750 lux

L'échelle lux est valable pour les pièces avec un aménagement moyen. Il est recommandé d'adapter le facteur de correction de pièce avec la télécommande de gestion en fonction de l'emplacement de montage, de l'incidence de la

lumière, de l'ameublement et des propriétés réfléchissantes de la pièce.

- **Mode de fonctionnement mode de commutation (reg.off)**

La valeur de variation à l'activation souhaitée peut être réglée à l'aide du potentiomètre Lux. La plage de réglage se situe entre 1 et 100 %. Le réglage par défaut est 50 %. Sur le potentiomètre, l'échelle correspond aux valeurs suivantes :

- min = 1 %
- 50 = 10 %
- 150 = 30 %
- 300 = 50 %
- 500 = 70 %
- 1 000 = 90 %
- max = 100 %

La télécommande de gestion permet de régler la valeur de variation à l'activation entre 1 et 100 % de manière précise.

Potentiomètre de temporisation à l'extinction de la lumière

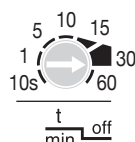
La temporisation à l'extinction souhaitée peut être réglée à l'aide du potentiomètre de temporisation à l'extinction de la lumière. La plage de réglage se situe entre 10 s et 60 min. Le réglage par défaut est 10 min.

Les seuils de références suivants ont été éprouvés et sont recommandés pour le réglage :

- Zones de passage (aucun espace de travail) env. 5 min
- Salle de classe env. 10 min
- Espaces de travail (bureau, salle de réunion) env. 10 min
- Dans le cas de réglages entre 2 - 30 min, la temporisation à l'extinction varie par auto-apprentissage dans cette zone.

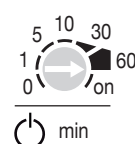
Les valeurs de réglage ≤ 2 min ou ≥ 30 min restent fixes.

Uniquement actif avec le réglage « eco ».



Potentiomètre du délai de veille

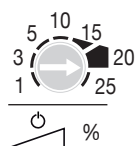
Lorsque le temps de veille est activé, l'éclairage n'est pas désactivé après expiration de la temporisation à l'extinction, mais reste varié comme éclairage de balisage.



La plage de réglage se situe entre 0 et 60 min. La lumière d'orientation est désactivée sur la position « 0 » et activée en permanence sur la position « on (marche) ». Le réglage par défaut est 0 min.

Potentiomètre de la luminosité de veille

La luminosité de base souhaitée en mode veille peut être réglée à l'aide du potentiomètre de temporisation à l'extinction de la lumière. La plage de réglage se situe entre 1 et 25 % de la puissance de la lampe. Le réglage par défaut est 10 %.



La télécommande de gestion permet de paramétrer les réglages de veille de manière précise.

Interrupteur DIP automatique / semi-automatique (auto / man)

auto ☐ man

Description de la fonction semi-automatique ou automatique, voir chapitre 4. Fonction.

Interrupteur DIP régulation à lumière constante (marche / arrêt)

reg.on ☐ reg.off

Description de la régulation à lumière constante : voir chapitre 4. Fonction.

- « reg.on » : régulation à lumière constante activée, éclairage commandé par la présence et la lumière naturelle.
- « reg.off » : mode de commutation, régulation désactivée, éclairage uniquement commandé par la présence (mesure de la lumière inactive).

Interrupteur DIP comportement en cas d'actionnement du bouton-poussoir (school (école) / office(bureau))

school ☐ office

Description du comportement selon l'actionnement du bouton-poussoir : voir chapitre 4. Fonction.

- « school » : la régulation à lumière constante est momentanément interrompue via la variation manuelle.
- « office » : la régulation à lumière constante reste activée à la nouvelle valeur de consigne après la variation manuelle.

Interrupteur DIP adaptations de la valeur de consigne de la luminosité via le bouton-poussoir (man.prog / off (arrêt))

man.prog ☐ off

Description : voir chapitre 4. Fonction.

- « man.prog » : réglage de la valeur de consigne de la luminosité ou de la valeur de variation à l'activation autorisé via le bouton-poussoir.
- « off » : réglage de la valeur de consigne de la luminosité ou de la valeur de variation à l'activation possible via le bouton-poussoir.

Interrupteur DIP présence de courte durée (marche / arrêt)

2min ☐ $\frac{t}{\text{min}}$ off

Description de la présence de courte durée : voir chapitre 4. Fonction :

- La présence de courte durée « 2 min » est activée
- La présence de courte durée « $\frac{t}{\text{min}}$ off » est désactivée.

Interrupteur DIP mode test de la présence (run (marche) / test)

run ☐ test

Description voir chapitre 9. Mise en service.

- « run » : fonctionnement normal.
- « test » : mode test pour la vérification de la détection de présence (test déambulatoire).

Paramètres et instructions de commande via la télécommande

Pour l'assistance pendant la mise en service, ainsi que pour les opérations de service après-vente, les paramètres suivants peuvent être consultés ou modifiés à l'aide de la télécommande :

Paramètre	Description	Consultable SendoPro 868-A	Modifiable SendoPro 868-A	Modifiable theSenda P
Valeur de consigne de la luminosité A	Plage de valeurs en lux	x	x	x
Facteur de correction de pièce A	Facteur de correction de pièce		x	
Valeur réelle de la luminosité A	Demande de la valeur réelle de la luminosité	x		
Valeur de variation à l'activation	Plage de valeurs en %		x	
Temporisation à l'extinction A	Plage de valeurs en secondes / minutes		x	x
Présence brève A	Présence de courte durée : marche / arrêt	x	x	
Mode économie d'énergie	Choix : eco / eco plus	x	x	
Délai de veille	Plage de valeurs en secondes / minutes		x	
	Marche permanente		x	
Luminosité de veille	Plage de valeurs en %		x	
Mode de fonctionnement	Choix : auto / man	x	x	x
Sensibilité de détection	Plage de valeurs en niveaux		x	x
Adresse de groupe	Choix : I / II / III / Tous		x	
Scène 1	Plage de valeurs en %		x	
Scène 2	Plage de valeurs en %		x	
Affichage LED du mouvement	Arrêt / marche		x	

Les paramètres sont envoyés par infrarouge au détecteur de présence avec la télécommande de gestion « SendoPro 868-A » ou la télécommande d'installation « theSenda P ». Les paramètres modifiés sont immédiatement enregistrés et appliqués par le détecteur.

La télécommande de gestion « SendoPro 868-A » permet de consulter les paramètres en envoyant progressivement les valeurs au détecteur. Si la valeur émise est inférieure au paramètre réglé, la LED s'allume brièvement. Si la valeur émise est identique ou supérieure au paramètre réglé, la LED clignote lentement pendant 2 s.

Les instructions de commande suivantes peuvent être déclenchées avec la télécommande :

Instruction de commande	Description	Déclenchable SendoPro 868-A	Déclenchable theSenda P
Apprentissage du canal A	Activer	x	x
Commuer la lumière	Le groupe d'éclairage peut être activé et désactivé.	x	x
Test de présence	Arrêt / marche	x	x
Redémarrage	Redémarrer le détecteur	x	x
Réglages locaux	Le détecteur applique les réglages de l'interrupteur DIP et de tous les potentiomètres	x	
Réglages d'usine	Tous les paramètres et réglages sont restaurés à l'état de livraison.	x	
Réinitialiser les ballasts électroniques DALI	Tous les ballasts électroniques DALI raccordés sont réinitialisés aux réglages d'usine	x	

Valeur de consigne de la luminosité A

Mode de fonctionnement régulation à lumière constante

La valeur de consigne de la luminosité A définit la luminosité minimale souhaitée. La luminosité actuelle est mesurée en dessous du détecteur de présence. Si la luminosité actuelle est inférieure à la valeur de consigne, l'éclairage est allumé tant qu'une présence est détectée (en mode de fonctionnement automatique).

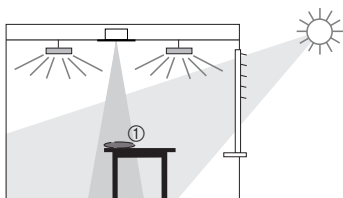
Plage de valeurs

Valeurs de luminosité avec télécommande de gestion « SendoPro 868-A » Dans le cas de la télécommande d'installation « theSenda P », les valeurs suivantes sont disponibles	5 - 3 000 lux 5, 10, 15, 300, 500, 800 lux
(La valeur de luminosité (lux) actuelle mesurée peut être enregistrée avec l'instruction d'apprentissage pour la télécommande de gestion « SendoPro 868-A » ou avec la touche d'apprentissage pour la télécommande d'installation « theSenda P ».) Les valeurs dépassant la plage autorisée sont automatiquement ramenées à la valeur limite correspondante.	

Facteur de correction de pièce A

Le facteur de correction de pièce est une mesure permettant de faire la différence entre les mesures de luminosité au niveau du plafond et de la surface de travail. La valeur de mesure de la luminosité mesurée au plafond varie en fonction de l'emplacement de montage, de l'incidence de la lumière, de la position du soleil, de la météo, des propriétés de réflexion de la pièce et du mobilier.

Grâce au facteur de correction de pièce, la valeur de mesure de la luminosité du canal de lumière A est adaptée aux rapports de la pièce et peut ainsi être comparée à la valeur mesurée par le luxmètre ① sur la surface située en dessous du détecteur de présence.



Facteur de correction de pièce = luminosité au plafond / luminosité au niveau de la surface de travail

Nous recommandons de procéder comme suit :

- Placer le luxmètre sous le capteur sur la surface de travail et noter la valeur de luminosité mesurée.
- Régler le facteur de correction de pièce sur 1 avec la télécommande de gestion « SendoPro 868-A ».
- Consulter la « Valeur réelle de la luminosité A » à l'aide de la télécommande de gestion « SendoPro 868-A ».
- Calculer le facteur de correction de pièce : « Valeur réelle de la luminosité A » / valeur de la luminosité du luxmètre.
- Saisir le « Facteur de correction de pièce A » à l'aide de la télécommande de gestion « SendoPro 868-A ». Les valeurs autorisées se situent entre 0,05 et 2,0. Les valeurs saisies dépassant la plage autorisée sont automatiquement ramenées à la valeur limite correspondante. Le facteur de correction de pièce saisi est immédiatement enregistré.

① La valeur par défaut est égale à 0,3 et convient à la majorité des applications. Seules des situations très différentes peuvent justifier des modifications de cette valeur.

Valeur de variation à l'activation

Mode de fonctionnement mode de commutation (reg.off)

Lors de l'activation, l'éclairage varie à la valeur de variation à l'activation réglée indépendamment de la lumière naturelle.

Plage de valeurs (avec télécommande de gestion « SendoPro 868-A »)

Valeur de variation à l'activation	1 – 100 %
------------------------------------	-----------

Temporisation à l'extinction A

Plage de valeurs

Valeurs réglables avec la télécommande de gestion « SendoPro 868-A » Dans le cas de la télécommande d'installation « theSenda P », les valeurs suivantes sont disponibles	10 s - 60 min 10 s, 30 s, 60 s, 2 min, 10 min, 20 min, 60 min
--	--

Présence brève A

En cas d'entrée de courte durée dans une pièce, la temporisation à l'extinction du canal A Lumière risque d'être interrompue prématurément (en mode de fonctionnement automatique et semi-automatique).

La temporisation à l'extinction est appliquée conformément à la temporisation à l'extinction réglée.	Arrêt
Si quelqu'un pénètre dans une pièce jusqu'alors inoccupée et que l'occupation dure seulement 30 s max., l'éclairage s'éteint de façon anticipée après 2 min.	Marche

Mode économie d'énergie eco / eco plus

La télécommande de gestion « SendoPro 868-A » permet de régler le comportement pour l'économie d'énergie avec une extrême facilité. La sélection « eco » permet un comportement de commutation optimale et la sélection « eco plus » permet une économie d'énergie maximale.

- « eco » : la temporisation à l'extinction s'adapte au comportement de l'utilisateur par auto-apprentissage. La valeur réglée n'est jamais dépassée.
- « eco plus » : la temporisation à l'extinction réglée reste inchangée (aucun auto-apprentissage). Réaction plus rapide à la détection de la luminosité qu'avec « eco ».

Durée de veille / luminosité de veille

Lorsque le temps de veille est activé, l'éclairage n'est pas désactivé après expiration de la temporisation à l'extinction, mais reste varié comme éclairage de balisage.

Plage de valeurs (avec télécommande de gestion « SendoPro 868-A »)

Délai de veille	30 s – 60 min
La fonction de veille (lumière d'orientation) est inactive	0
La fonction de veille (lumière d'orientation) est activée en permanence	on (marche)
Luminosité de veille	1 – 25 %

Mode de fonctionnement

Automatique : l'éclairage s'allume ou s'éteint automatiquement. (Selon la présence, l'absence et la luminosité)	auto
Semi-automatique : l'activation doit toujours s'effectuer manuellement. La désactivation est déclenchée automatiquement par le détecteur de présence. (Selon l'absence ou la luminosité)	man

Sensibilité de détection

Le détecteur comporte 5 niveaux de sensibilité. Le réglage de base correspond au niveau moyen (3).

La sélection de l'état de fonctionnement Test de présence ne modifie pas le niveau de sensibilité réglé.

La télécommande de gestion « SendoPro 868-A » permet de sélectionner le niveau 1 à 5 et de l'envoyer au détecteur.

La télécommande d'installation « theSenda P » permet de réduire ou d'augmenter la sensibilité d'un niveau à chaque pression sur la touche.

Niveau	Sensibilité
1	Très peu sensible
2	Peu sensible
3	Standard
4	Sensible
5	Très sensible

Adresse de groupe du canal A

Ce paramètre sert en cas d'utilisation de la télécommande de l'utilisateur « theSenda S ».

Une adresse de groupe peut être attribuée au canal A Lumière. Les adresses de groupes dans le détecteur peuvent être programmées à l'aide de la télécommande « theSenda S » ou « SendoPro 868-A ».

Plage de valeurs de l'adresse de groupe

Valeurs réglables « SendoPro 868-A »	I, II, III, Tous
Valeurs réglables « theSenda S »	I, II

Scène 1 / scène 2

Ce paramètre sert en cas d'utilisation de la télécommande de l'utilisateur « theSenda S ». La valeur de variation souhaitée pour le canal de lumière A peut être affectée aux scènes 1 et 2.

Plage de valeurs (avec télécommande de gestion « SendoPro 868-A »)

Valeurs réglables	0 – 100 %
-------------------	-----------

Affichage LED du mouvement

La détection des mouvements peut être affichée à l'aide de la LED.

Plage de valeurs (avec télécommande de gestion « SendoPro 868-A »)

Aucun affichage de la détection des mouvements.	Arrêt
La LED est allumée lorsqu'un mouvement est détecté. Sinon elle est éteinte.	Marche

Apprentissage du canal A

Lors de l'apprentissage, la valeur de la luminosité actuelle mesurée est enregistrée en tant que valeur de consigne de la luminosité A. Les valeurs dépassant la plage autorisée sont automatiquement ramenées à la valeur limite correspondante. L'instruction de commande d'apprentissage peut être enregistrée avec la touche  de la télécommande de gestion « SendoPro 868-A » ou de la télécommande d'installation « theSenda P ».

Réglages d'usine

Le détecteur de présence thePrema S360 DALI est livré avec les valeurs de paramètre suivantes :

Paramètre	Valeur
Valeur de consigne de la luminosité A	300 lux
Facteur de correction de pièce A	0.3
Valeur de variation à l'activation	50 %
Temporisation à l'extinction A	10 min
Présence brève A	Marche
Mode économie d'énergie	eco
Délai de veille	0
Luminosité de veille	10 %
Sensibilité de détection	Niveau 3
Adresse de groupe	I
Scène 1	70 %
Scène 2	30 %
Affichage LED du mouvement	Arrêt

Réinitialiser les ballasts électroniques DALI

Les ballasts électroniques DALI raccordés sont réinitialisés aux réglages d'usine.

9. Mise en service

Comportement à la mise en service

À chaque fois que le capteur est enfiché sur le bloc d'alimentation ou après chaque mise en tension, le détecteur de présence initie deux phases qui sont indiquées via une LED :

1. Phase de démarrage (30 s)

- La LED rouge clignote à la fréquence d'une seconde, l'éclairage est activé avec la valeur 70 %.
- Le détecteur ne réagit pas aux commandes du bouton-poussoir et ni aux instructions de la télécommande de l'utilisateur « theSenda S ».
- En cas d'absence, l'éclairage est désactivé après 30 secondes.

2. Activité

- En cas de présence, le détecteur varie immédiatement jusqu'à la valeur de consigne souhaitée. La LED rouge est arrêtée.
- Le détecteur est prêt à fonctionner.

Test de présence

Le mode test de présence sert à vérifier la détection de présence et le câblage. Le mode test Présence peut être activé directement sur le détecteur de présence via l'interrupteur DIP ou avec la télécommande de gestion « Senda Pro 868 A » ou la télécommande d'installation « theSenda P ».

Réglage du mode de test de présence à l'aide de l'interrupteur DIP

- Placer l'interrupteur DIP sur « Test » (en montage parallèle sur tous les détecteurs).

run  test

1. Phase de démarrage (30 s)

L'éclairage est activé à 100 % pendant 30 secondes et la LED rouge affiche le mode test (20 s en marche, 10 s à l'arrêt).

2. Activité

- Chaque mouvement est affiché par la LED rouge et l'éclairage est activé avec la valeur 100 %.
- S'il n'y a pas de mouvement, la LED rouge s'éteint et l'éclairage s'arrête après 10 s.
- La mesure de luminosité est désactivée, le détecteur ne réagit pas à la luminosité.
- Le détecteur réagit comme en mode de fonctionnement automatique, même si le mode semi-automatique est sélectionné.
- Le détecteur reste en mode test en continu.

Réglage du mode test de présence avec télécommande

- Lors du réglage du mode test avec la télécommande, le détecteur passe directement en mode test :
- Chaque mouvement est affiché par la LED rouge et l'éclairage est activé avec la valeur 100 %.
- S'il n'y a pas de mouvement, la LED rouge s'éteint et l'éclairage s'arrête après 10 s.

- La mesure de luminosité est désactivée, le détecteur ne réagit pas à la luminosité.
- Le détecteur réagit comme en mode de fonctionnement automatique, même si le mode semi-automatique est sélectionné.
- L'apprentissage ne peut pas être activé en mode test.
- Le mode test se termine automatiquement après 10 min. Le détecteur redémarre (voir Comportement à la mise en service).

10. Caractéristiques techniques

Tension de service	230 V CA +10 % / -15 %
Fréquence	50 Hz
Appareil de protection en amont :	13 A
Consommation propre	Env. 0,5 W
Type de montage	Montage au plafond ; encastré / apparent ou intégration dans le plafond
Hauteur de montage	2,0 – 3,5 m
Hauteur minimale	> 1,7 m
Zone de détection	horizontale 360° verticale 120°
Portée maximale	5 x 5 m (h.m. 3,0 m) / 25 m ² personnes assises 8 x 8 m (h. m. 3,5 m) / 64 m ² personnes en mouvement
Plage de réglage de la valeur de consigne de la luminosité	5 – 3 000 lux
Temporisation à l'extinction de la lumière	10 s – 60 min
Délai de veille de la lumière	0 s – 60 min / marche permanente
Luminosité de veille	1 – 25 %
Sortie de commande de la lumière	50 mA / interface DALI selon EN 62386:2009 pour max. 25 appareils de commande DALI
Type de raccordement	Bornes à visser
Section de câble max.	Max. 2 x 2,5 mm ²
Taille du boîtier encastré	T 1, Ø 55 mm (NIS, PMI)
Indice de protection	IP 20 (IP 40 à l'état monté)
Température ambiante	0 °C – 50 °C
Déclaration CE de conformité	Cet appareil répond aux exigences de protection de la directive sur la compatibilité électromagnétique 2014/30/UE et de la directive 2014/35/UE.

Aperçu des produits

Type de montage	Canal	Tension de service	Couleur	Type	Référence
Montage au plafond	Lumière	230 V CA	Blanc	thePrema S360 DALI WH	2070525
Montage au plafond	Lumière	230 V CA	Gris	thePrema S360 DALI GR	2070526
Montage au plafond	Lumière	230 V CA	Couleur spéciale selon la demande du client	thePrema S360 DALI SF	2070528

Dépannage

Défaut	Cause
L'éclairage ne s'allume pas ou s'éteint en cas de présence et d'obscurité	La luminosité est réglée sur une valeur trop basse ; le détecteur est en mode semi-automatique ; l'éclairage a été éteint manuellement au moyen d'un bouton-poussoir ou de la télécommande theSenda S ; la personne n'est pas dans la zone de détection ; un ou plusieurs obstacles bloquent la détection ; la temporisation à l'extinction est réglée sur une valeur trop courte
L'éclairage s'allume en cas de présence malgré une luminosité suffisante	La luminosité est réglée sur une valeur trop élevée ; l'éclairage a été récemment allumé manuellement au moyen d'un bouton-poussoir ou de theSenda S (patienter 30 min) ; détecteur en mode test
L'éclairage ne s'éteint pas ou s'allume automatiquement en cas d'absence	Attendre la fin de la temporisation à l'extinction (auto-apprentissage) ; des sources de perturbations sont présentes dans la zone de détection : radiateur soufflant, ampoule / projecteur halogène, objets en mouvement (par ex. rideaux devant une fenêtre ouverte)
Le bouton-poussoir ne fonctionne pas	Appareil encore en phase de démarrage ; le bouton-poussoir lumineux a été utilisé sans borne de conducteur neutre ; Le bouton-poussoir n'est pas relié au maître
L'éclairage ne peut pas être éteint avec le bouton-poussoir	Le bouton-poussoir n'est pas relié au détecteur. Contrôler le câblage du bouton-poussoir
L'appareil ne réagit pas	Court-circuit ou plusieurs phases en montage parallèle ! Déconnecter le détecteur du réseau pendant 5 min (sécurité thermique)
Clignotement d'erreur (4 x par seconde)	Défaut en mode autotest ; l'appareil n'est pas opérationnel !

Déclaration de garantie

Les détecteurs de présence proposés par Theben HTS sont fabriqués avec le plus grand soin et dans le respect des technologies les plus modernes, puis soumis à une inspection de qualité. Theben HTS AG garantit donc leur bon fonctionnement dans le cadre d'une utilisation conforme à l'usage prévu. S'ils devaient néanmoins présenter le moindre défaut, Theben HTS AG s'engage à accorder une garantie dans la limite de ses Conditions Générales de Vente.

Tenir compte des points suivants :

- Le délai de garantie est de 24 mois à compter de la date de fabrication.
- La garantie sera annulée si quiconque procède à des modifications ou à des réparations sur les appareils.
- Dans la mesure où le détecteur de présence est raccordé à un système piloté par logiciel, la garantie ne s'applique à ce raccordement que si les spécifications d'interface indiquées ont été respectées.

Nous nous engageons à réparer ou à remplacer aussi rapidement que possible toutes les pièces faisant l'objet de la livraison, dont il aura été prouvé dans le délai de garanti consenti qu'elles ont été détériorées ou sont inutilisables en raison de matériaux impropres, d'une fabrication incorrecte ou d'une finition inadaptée.

Renvoi

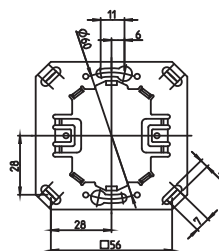
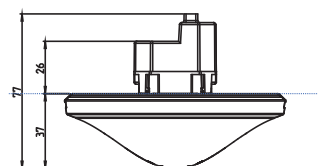
En cas de recours en garantie, l'appareil accompagné du bon de livraison et d'une description succincte du défaut est à renvoyer au distributeur concerné.

Droits de propriété industrielle

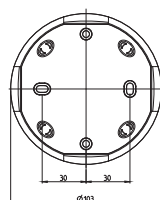
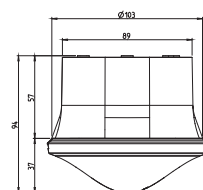
La conception, le matériel et les logiciels de ces appareils sont protégés par les lois sur la propriété intellectuelle.

11. Schémas cotés

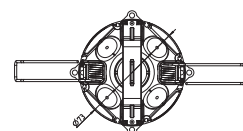
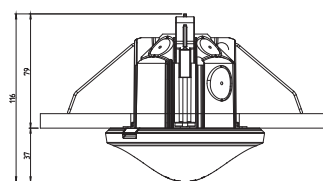
Encastré



En saillie



Intégration dans le plafond



12. Accessoires

Boîtier apparent (en saillie) 110A

Réf. : 9070912

[Détails > www.theben.de](http://www.theben.de)



Boîtier intégré dans le plafond 73A

Réf. : 9070917

[Détails > www.theben.de](http://www.theben.de)



SendoPro 868-A

Réf. : 9070675

[Détails > www.theben.de](http://www.theben.de)



theSenda S

Réf. : 9070911

[Détails > www.theben.de](http://www.theben.de)



theSenda P

Réf. : 9070910

[Détails > www.theben.de](http://www.theben.de)



13. Contact

Theben HTS AG

Im Langhag 7b

8307 Effretikon

SUISSE

Tél. +41 52 355 17 00

Fax +41 52 355 17 01

Assistance téléphonique

Tél. +41 52 355 17 27

hotline@theben-hts.ch

Adresses, numéros de téléphone, etc.

www.theben-hts.ch